

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 50 (1916)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Rameau de Sapin

paraissant tous les deux mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1916.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.

Abonnement: fr. 2.50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2.60 pour la Suisse.

fr. 3.50 pour l'étranger



A NOS LECTEURS

Avec ce numéro, le Rameau de Sapin boucle la cinquantième année de son existence. Fondé le 14 Décembre 1865, sur l'initiative du D^r Guillaume, son premier numéro, qui portait la date du 1 Janvier 1866, débute par un exposé signé, à côté de son fondateur, par S.^r Farre, H. V. Andrae, Louis Perrier, Louis Delachaux, Paul Vouga et E. Sambelet. Deux seuls de ces ouvriers de la première heure survivent: le D^r Guillaume et le D^r Paul Vouga. Tous les lecteurs du Rameau s'associeront aux vœux que nous faisons pour le prolongement de leurs existences si bien remplies et les remercieront avec nous de la sollicitude qu'ils n'ont cessé de porter à ce petit journal. Dans notre dernier numéro encore, le D^r Vouga a bien voulu rassembler quelques souvenirs à l'adresse de nos lecteurs. Le D^r Guillaume à qui son grand âge donne droit au repos, nous envoie ses vœux pour la nouvelle période que le Rameau va aborder. Il faut rappeler tout ce que ce journal lui doit. Après l'avoir fondé, il lui fallut plus tard durant des années l'autographier et l'illustrer lui-même; il l'a sauvé dans une ou deux périodes critiques, et n'a cessé en fait d'en être l'inspirateur. A chaque changement de Rédaction, il s'est préoccupé de son avenir. Mais, à un journal, il faut surtout des abonnés. Nous souhaiterions qu'il s'en retrouve comme ceux de cette cohorte fidèle, malheureusement bien décimée, qui n'ont cessé de recevoir notre journal depuis son origine, et dont l'un des représentants, M. F. Porchat, a bien voulu nous envoyer quelques mots de souvenir qu'on trouvera ci-dessous, et qui complètent ces notes d'une façon si heureuse.

Le Rameau de Sapin continuera donc à paraître en 1917 dans les mêmes conditions qu'auparavant. Seules quelques modifications dans l'entête des numéros et dans le dessin de la couverture marqueront le passage du premier demi-siècle au second.

Nous avons publié en 1908 la Table des Matières des 42 premières années du Rameau de Sapin. Il eût été, semble-t-il, plus rationnel d'attendre à la 50^e année, mais comme nous l'avons expliqué déjà, cette Table constituait un instrument de travail indispensable à la nouvelle Rédaction qui avait à surveiller les références aux articles déjà publiés et qui devait éviter aussi, dans la mesure du possible, les redites et les doubles emplois. Pour régulariser cependant l'ordonnance de cette publication, nous ferons

tirer avec le N° de Janvier 1917, en une feuille, la Table des Matières des huit dernières années du Rameau, table que nous enverrons gratuitement à tout abonné qui nous en fera la demande et qui pourra s'ajouter à celle que nous avons publiée en 1908.

La Rédaction espère que ses abonnés lui resteront fidèles et s'ingénierant à lui trouver quelques adeptes nouveaux, pour remplacer les sids, hélas trop nombreux, que la mort a creusés parmi eux dans ces dernières années.

Neuchâtel et Colombier, Novembre 1916.

La Rédaction.

SOUVENIRS

Parmi les souvenirs de mon enfance, l'un des plus vivants est celui de mon entrée dans la section neuchâteloise du Club Surassien. Mais aussi c'était un événement pour moi, jeune garçon, de faire partie d'une Société, d'une vraie, de siéger dans l'une des salles du Collège des Terreaux, en même temps que M. le Docteur Guillaume, M. le professeur Paul Godet et d'autres personnages bien connus à Neuchâtel. Peu de temps après, j'étais nommé secrétaire: faire des procès-verbaux! moi, écolier sachant à peine l'orthographe; jamais! Le bon Docteur eut tôt fait de m'y contraindre, bien gentiment d'ailleurs, et me voilà obligé de mentionner les présents, de prendre des notes, de rédiger ensuite ces procès-verbaux que tous, adultes et élèves, écoutaient en silence et m'obligeaient à corriger plus souvent que je ne l'aurais voulu.

Un soir, on nous annonce que le Comité central: M. le D^r Guillaume, infatigable, M. Louis Favre, un professeur à l'air sévère, et cependant très dévoué à la jeunesse, M. Andrae, pharmacien à Fleurier, M. Louis Perrier, qui ne songeait nullement alors au Conseil fédéral; et d'autres encore, avait décidé la publication d'un organe qui s'appellerait le Rameau de Sapin. Nous nous devions y collaborer, réunir nos observations et les envoyer à la Rédaction; nous devions aussi nous y abonner; il ne coûterait que Fr. 1.50 par an, et y faire abonner nos connaissances; nous devions enfin nous préparer à enluminer les gravures, à écrire des adresses et à soigner l'expédition du journal. Et c'est ainsi que je devins l'un des premiers abonnés du Rameau de Sapin; je suis resté fidèle à cette modeste publication qui m'a souvent procuré plus de plaisir que beaucoup des feuilles qui m'ont passé depuis un demi-siècle dans les mains. S'enluminure a été tentée, l'expédition aussi, mais il fallut bientôt renoncer à l'une et à l'autre, les jeunes clubistes n'apportant pas à la tâche assez de sérieux et de régularité.

Nous n'en étions pas moins très fiers d'avoir notre journal et nous admirions la patience du professeur Louis Favre, autographiant lui-même de sa jolie écriture si lisible les articles qui lui étaient remis; nous nous réjouissions de voir les illustrations du peintre Bachelin, de Madame Favre, etc., et nous nous faisons un devoir de lire les histoires de chasse, les descriptions des animaux les plus divers de nos forêts, les observations des clubistes, les nouvelles des sections, les remarques de toute nature et les poésies

de M^{lle} Elvina Huguenin.

Le dernier numéro du Rameau de 1870 se termine par les souhaits de prospérité de Louis Favre. En effet, l'organe du Club va paraître désormais à la Chaux-de-Fonds, siège du nouveau Comité central. Il en a été décidé ainsi le 26 Mai 1870 à la Rue-des-Alpes, où l'on a relevé le fait que le Rameau de Sapin a perdu bien des abonnés, ensuite du peu de zèle de la lithographie Furrer.

Pendant deux ans, l'organe du Club est administré et imprimé à la Chaux-de-Fonds. A l'écriture aimée de Louis Favre succède celle du papa Château, lithographe; les dessins sont souvent signés par Antoine Saplace, un graveur de goût, par Henri Grandjean-Berrenoud, un autre décorateur de talent, l'ancien patron de Tuma Droz, par Wolf, le dessinateur de l'atelier Château, et d'autres encore. Les derniers numéros paraissent tardivement. La liste des abonnés se raccourcit. Ses collaborateurs voient leurs rangs s'éclaircir. Le Rameau de Sapin a séché, il est mort.

Non, il n'est qu'en léthargie. Ses fondateurs le raniment, le font renaître à la vie: le D^r Guillaume, Louis Favre et Auguste Bachelin reprennent la plume et le crayon, ils s'assurent le concours d'Oscar Huguenin, l'artiste conteur, de Georges Guillaume fils, de Paul Godet, d'autres encore: le Rameau de Sapin a repris racine et solidement; il est imprimé au Penitencier de Neuchâtel, dont M. le D^r Guillaume est devenu le Directeur, et dès lors il paraît régulièrement à son heure, à la grande satisfaction de ceux qui l'ont vu naître, souffrir et grandir, des vieux sociétaires qui ont beaucoup appris au sein du Club Jurassien, des abonnés de la première heure du Rameau de Sapin.

Puisse l'œuvre du D^r Guillaume en particulier continuer à prospérer et à exercer son heureuse influence au sein de notre jeunesse et du pays neuchâtelois en général.

Neuchâtel, Janvier 1916.

F.^d Porchat.

UN GRACIEUX SPECTACLE

Le 28 Juin 1916, à 5 h. et demie de l'après-midi, les quelques promeneurs ou passants que le temps incertain et le vent violent avaient raréfiés sur le quai Léopold Robert, assistèrent à un fort joli spectacle.

Deux cygnes nageant de concert et à bonne allure longeaient le quai à une trentaine de mètres au large, cheminant dans la direction de Serrières. Quatre jeunes les accompagnaient, si récemment éclos qu'ils n'atteignaient pas encore la taille d'un canard. Ils étaient encore couverts de ce duvet qui donne aux oisons cet aspect ébouriffé bien connu. Or, tandis que deux de ces jeunes nageaient dans le sillage des parents, les serrant de très près comme s'ils cherchaient un abri contre le vent, deux autres s'étaient juchés sur le dos de la mère sans doute. Celle-ci, les ailes légèrement relevées, pour qu'elles les protégeassent comme la lisse d'un bateau, cheminait majestueusement avec sa précieuse charge, tandis que les deux passagers évidemment charmés tournaient la tête de tous côtés. Ses vagues étaient énormes, si bien que dans chaque creux l'inté-

ressante flottille disparaissait à nos yeux. À la hauteur du Musée des Beaux-Arts, les cygnes, peut-être effarouchés par un groupe compact de jeunes filles qui les examinaient, s'écarterent un peu du quai, mais poursuivirent imperturbablement leur route, luttant sans effort apparent contre les vagues d'un vert glauque et le vent intense. De temps à autre, le cygne chargé des jeunes soulevait les ailes, il se secouait pour forcer les petits à reprendre l'eau, mais tôt après ceux qui avaient fait leur temps de nage, d'un léger bond et par l'arrière, reprenaient place sur le dos de l'adulte.

Il me paraissait intéressant de savoir si les deux parents se prêtaient à cette façon de transporter leurs jeunes, et nous suivîmes ces animaux jusqu'à la Halle des tramways. Devant la colonne météorologique, nous pûmes voir les deux adultes portant chacun un petit sur le dos, tandis que les deux autres continuaient à nager, serrant toujours de très près leurs aînés. Où allaient-ils ? En tous cas dans la direction de la baie d'Auvernier, et d'où venaient-ils ? L'un de mes amis qui assistait aussi à ce spectacle curieux avait vu deux jours auparavant les mêmes cygnes évidemment, accompagnés de leurs jeunes, sur l'un des mâles de la Broie. Quelque alerte les a sans doute engagés à quitter ces parages et à se réfugier dans la baie d'Auvernier où ils savent trouver maintenant, grâce à la réserve constituée, la sécurité désirable.

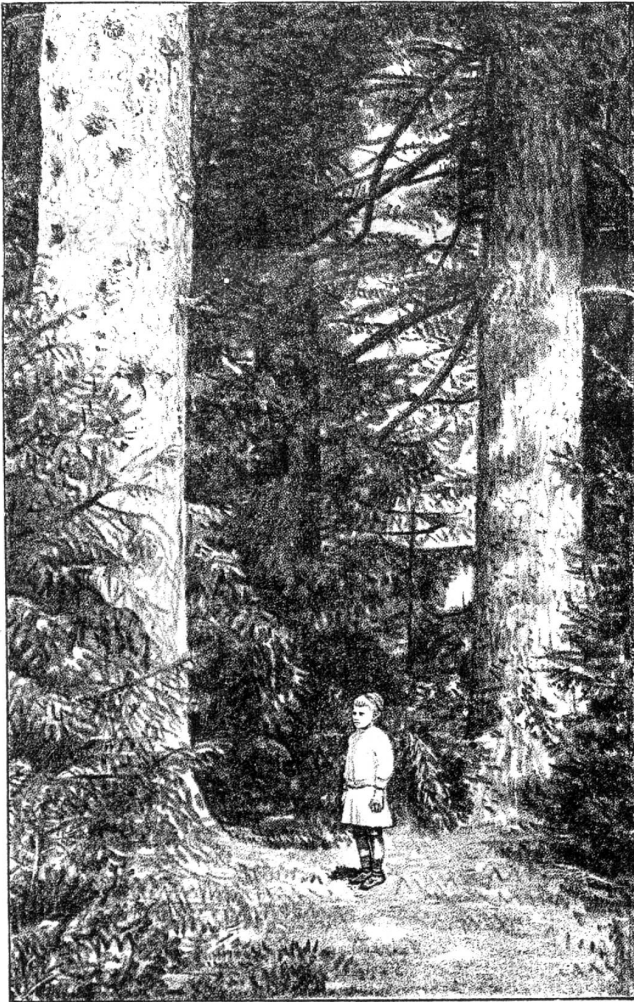
Mais quel voyage par un lac si gros, d'autant plus que ces animaux, sans doute pour trouver plus aisément en cours de route les rivières nécessaires, ne coupent jamais au travers du lac, mais en longent constamment la rive.

Mais quel voyage par un lac si gros, d'autant plus que ces animaux, sans doute pour trouver plus aisément en cours de route les rivières nécessaires, ne coupent jamais au travers du lac, mais en longent constamment la rive.

S'appris quelques jours plus tard, par M. A. Mathéy-Dupraz, que la gracieuse famille s'était en effet installée dans la baie d'Auvernier et c'est là que s'achèvera le développement des jeunes. Mieux encore, juste huit jours après la traversée dont nous avons été les témoins, quelques garçonnets de douze à treize ans qui se baignaient dans la baie d'Auvernier, s'étant sans doute trop rapprochés des cygnes, furent littéralement attaqués par l'un des adultes qui prit des allures si menaçantes que les gamins effrayés s'enfuirent et se réfugièrent derrière les brousses de la rive.

Le courage, le discernement de ces animaux, leur admirable sollicitude pour leur progéniture méritaient d'être remis en lumière par ce court récit.

A. D.



Sapins géants.
(Fig. 1)

SAPINS GÉANTS

Dans le pâturage boisé de la ferme de «La Combe» (Beauregard, au-dessus du Crêt du Socle), propriété du M^r Henri Richard, se trouvent, très rapprochés l'un de l'autre, deux sapins, vétérans de la forêt. Ces arbres sont, paraît-il, mentionnés dans l'ouvrage «Les arbres de la Suisse» (Berne, Francke, éditeurs, 1900). S'un d'eux, celui de gauche sur les figures ci-jointes, mesure, à 1^m.25 de sa base, 2^m.90 de circonférence. Le tronc très droit est sans branches jusqu'à 15 mètres environ de hauteur et la circonférence est alors à peu près la même qu'à l'endroit mesuré.

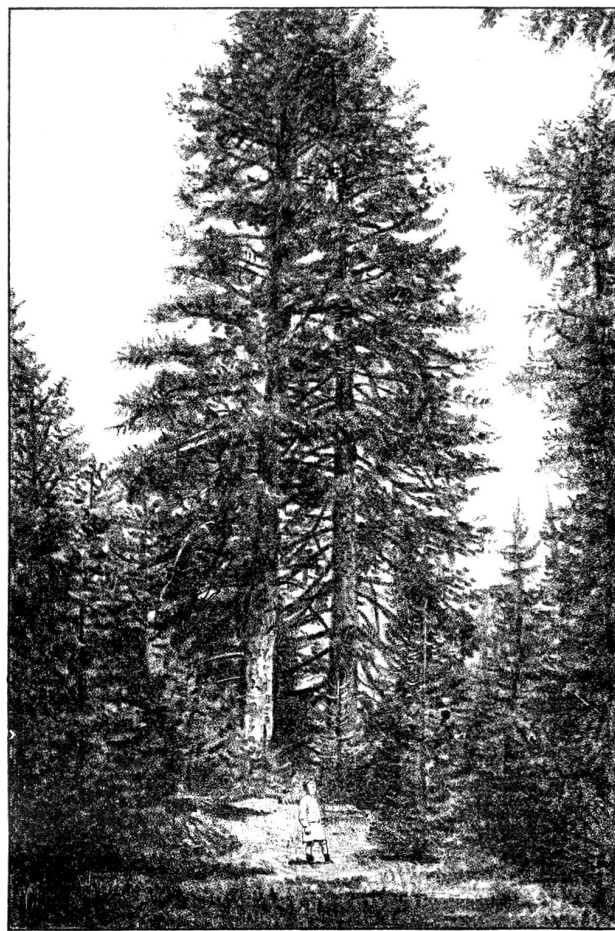
Le sapin de droite mesure, à 1^m.45 de sa base, 3^m.05 de circonférence. Même remarque que pour le précédent, quoique les premières branches paraissent être plus basses. La hauteur des deux sapins est identique auant que l'on peut en juger, les deux cimes s'enchevêtrant. Mesurés par divers procédés, équerre à 45°, etc, leur hauteur serait de 44 mètres, sans garantie toutefois, la surface du terrain étant déclive et obligeant à prendre une base quelque peu hasardée.

Toutefois, si l'on sait que l'enfant placé près du tronc, sur la fig. 1, a 1^m.10 de taille, et si pour les détails et les mesures au compas, on prend un point de repère sur les deux figures, on obtient le même résultat à peu de chose près. L'âge des arbres est inconnu.

A quelques pas de ces géants, on remarque un essai d'acclimatation d'une dizaine de jeunes sapins du Kamtschaka, aux aiguilles très acérées et d'une longueur double de celles du sapin ordinaire, particularité qui protège l'arbre contre les atteintes des bestiaux du pâturage.

Au commencement de Juillet, les poussees de l'année avaient une teinte analogue à celles du sapin bleu; en Septembre, le sapin est complètement d'un vert un peu plus clair que son congénère originaire du pays. La plus élevée de ces plantes atteint 2 mètres, les jets de l'année sont insignifiants et après examen il apparaît que ces sujets, sans s'étioler, n'ont pas une croissance normale.

A. Matthey - Jeantet.



Sapins géants.
(Fig. 2)

LA HUPPE ⁽¹⁾

L'article concernant ce passereau, paru dans le numéro de Mai, nous a valu quelques communications de nos lecteurs; nous les résumons ci-après:

M. Alb. Bess, président de la « Société suisse pour l'étude et la protection des oiseaux », écrit: « Ayant passé ma jeunesse à la Cibourg (Sura bernois), de 1888 à 1898, j'ai pu observer régulièrement cet oiseau à son passage dans la région. En 1894, un couple y a niché dans un ancien nid de pic. Je suis étonné que votre correspondant considère la huppe comme un oiseau plutôt rare pour cette altitude, car les nombreux pâturages lui offrent ample provenance ».

M. W. Rosselet, de Renan, l'a observé parfois le long du cours de la Sura.

Néanmoins, la huppe est pour nos montagnes neuchâteloises un « hôte rare », elle n'y est signalée qu'à l'époque des migrations (printanière et automnale), par individu isolé; elle y nidifie rarement. L'espèce est un peu plus commune dans notre Vignoble, quoique toujours très disséminée, mais y niche régulièrement.

Dans le Seeland entre La Sauge et Estavayer, La Sauge et Morat, elle est plutôt commune. Voici d'ailleurs ce que nous écrivait en Mai dernier, M. Alf. Margot, professeur à Colombier: « Quand nous habitons Meyriez près Morat, nous avons eu l'occasion d'observer de très près un couple de huppes. Ces élégants oiseaux avaient élu domicile dans un réduit fermé, placé sous un escalier, au rez-de-chaussée de la maison, du côté du lac. Ses champs voisins, la grève, offraient un vaste terrain de chasse très propice. Ces huppes installèrent leur nid sur la terre nue du réduit et d'une manière très simple: un espace arrondi, légèrement creux, et ce fut tout. Quatre jeunes huppes y furent élevées avec beaucoup de soins; les parents affairés partaient en chasse, rapportant à leur progéniture sur tout des vers; au retour, ils se glissaient dans le réduit par un étroit espace subsistant entre la porte et le sol; ils étaient là complètement à l'abri des chats vagabonds. Une seule fois, nous nous sommes permis d'ouvrir la porte de leur habitation; mais le joli tableau que présentaient les jeunes huppes contrastait avec l'affreuse odeur que le nid exhalait. Quand les jeunes furent en état de prendre leur vol, comme ils étaient très peu sauvages, nous avons pu les voir groupés à côté de leurs parents sur la pompe d'un vieux puits voisin. Pendant quelque temps, toute la famille rentrait dans le réduit. Ceci se passait pendant l'été 1908. L'été suivant, mêmes scènes; perchées sur un grand noyer, les huppes annoncèrent leur retour par un « houp, houp, houp! » caractéristique. Ayant quitté Meyriez au printemps 1910, je ne puis dire si les huppes y sont revenues dès lors ».

Ce récit nous ayant intéressé, nous avons demandé des nouvelles du couple de huppes au successeur de notre correspondant, et voici ce que M. E. Courvoisier nous écrivait de Meyriez: « Les huppes sont revenues en 1910 et 1911, mais depuis nous ne les avons plus revues. »

Ainsi, pendant quatre années successives, un couple de huppes, malgré sa timidité native, a élevé ses jeunes parfaitement bien, sans se soucier des allées et venues des habitants de la maison.

A. M.-D.

(1) Voir « Rameau de Sapin » N° 3, 1 Mai 1916, p. 21 et 22.

LES PLANTES DU MONT-AUBERT

L'étude, si complète et si soignée, de M. Dubois à propos des plantes naturalisées dans les environs de Saumarcus, m'a trop vivement intéressé pour que je ne me sente pas poussé à l'en remercier. Si j'avais parlé de la naturalisation possible - je sais que j'ai dit certaine et je m'en excuse - du *Ceterach*, c'est que je sais avec quelle facilité cette filice se propage dans les lieux secs et chauds où elle est introduite. Quant au *Glaucium*, j'avoue être absolument convaincu par les arguments fournis par mon honorable contradicteur.

À propos du Mont-Aubert - que je ne connaissais pas encore -, j'ai voulu en avoir le cœur net et, en compagnie du botaniste Roulet, syndic de Fontaine sur Grandson, je suis monté à la roche du Mont-Aubert, par un bruyillard qui a tourné en pluie, puis en très beau temps, le 14 Septembre dernier. Vue incomparable, dont on n'a pas le soupçon auparavant, car cette roche perdue en forêt ne donne de loin aucune idée de ce qu'elle est en réalité, - végétation curieuse et surtout sapins blancs de toute beauté qu'on prendrait pour des cèdres du Liban. Ses éboulis que forme la roche elle-même sont recouverts en partie du curieux *Sedum Spurium* du Caucase, dont tous les murs des villages environnants sont d'ailleurs garnis et qui est devenu plante naturalisée. Il y alterne par places avec le *Sedum hybridum*. De très beaux échantillons de *Sempervivum tectorum*, type, garnissent les rochers où le *Senecio viscosus* dresse ses tiges visqueuses. Mais ce qui nous a frappés surtout, c'est la présence d'une *Véronique* que M. Roulet avait déjà trouvée là haut et qu'il avait même pris sous sa protection contre les menaces d'un gamin destructeur qu'il y a rencontré cet été et qui avait arraché les touffes de la dite *Véronique*. Or, il s'agit du *Veronica caucasica* dont il existe d'ailleurs un très petit nombre d'échantillons et qu'il faut protéger.

Un vieil if, millénaire certainement, le plus beau et le plus vieux du canton, me fut encore montré par mon excellent guide, mais ce fut tout en ce qui concerne du moins les introductions dont il fut question. Il faut dire que notre temps était fort limité et que l'époque de l'année ne se prêtait certes pas à des herborisations; deux *Sedum* et un *Veronica*, c'est peu, relativement à la longue liste qui nous a été fournie. Je fais observer que le *Veronica caucasica* n'était pas sur la liste, ce qui confirmerait l'observation de M. Dubois en ce qui concerne l'imprécision où était le baron de Bûren sur ce qu'il avait planté.

Il est un fait encore sur lequel je voudrais attirer l'attention des lecteurs du Rameau. C'est celui de la présence de l'*Arnica montana* dans les environs mêmes de ce sommet-là. J'avais d'abord cru à une autre tentative d'acclimatation, mais M. Roulet m'affirmant que la plante y existe en grandes colonies parfaitement saines et prospères, je pris mon Godet et trouvai qu'en effet l'*Arnica montana* existe en cet endroit-là depuis une éternité. Alors, que penser de la théorie qui fait de cette plante une espèce essentiellement calcifuge? Pour en avoir le cœur net, j'ai prié

M. Roulet de m'envoyer une plante d'*Arnica* avec sa motte de terre, et j'ai fait analyser ce sol à notre laboratoire cantonal qui m'a répondu par la plume du D^r Monnier, en date du 6 Juillet 1916 : « J'ai examiné l'échantillon de terre supportant la plante d'*Arnica* que vous m'avez envoyée. Cette terre est complètement décalcifiée. » - On sait d'autre part que le *Blechnum Spicant* trouvé sur quelques points du Jura, le *Rhododendron ferrugineum*, etc., croissent sur des terrains dont toute la chaux a été entraînée par les érosions.

Je suis bien aise de pouvoir dire ici ma très grande admiration pour l'étrange paysage formé par les marais des Bonts-Martel, où je fus pour la première fois lors de ma dernière course au Jura en Septembre. La bruyère rose donnait à ce paysage, noirci par la tourbe, un caractère spécial, et les formes naines et rabougries des pins et des bouleaux accentuaient encore le caractère étrange de ce tableau. J'ai trouvé, en compagnie de M. H. O. Stauffer, de belles étendues de *Betula nana* dont Desor avait craint la disparition. Comme la plante se ressème avec abondance et qu'on n'est pas près de dessécher cette partie du marais, je crois son avenir assuré.

H. Correvon.

BLÉ PERDU

De la gare de St. Aubin à celle de Concise il y a environ 7 kilomètres de voie ferrée sur laquelle, au moins tous les 10 centimètres, pousse une tige de blé provenant de grains tombés des wagons. Si l'équipe chargée d'enlever les herbes de la voie ne sarclait pas ce blé entre sa floraison et sa maturité et si cette dernière se faisait comme en plein champ, on pourrait récolter entre St. Aubin et Concise 40.000 épis; à 36 grains par épi, cela fait 2.520.000 grains du poids moyen de 0,05 gr., soit au total 126 kilos; ce chiffre est un minimum. Quelle belle récolte on pourrait faire sur nos grandes lignes ferrées et quelle prodigieuse quantité de blé se perd pendant son transport! car certainement celui qui germe et produit des épis dans le gravier de la voie ferrée n'est qu'une faible partie de celui qui y tombe.

28 Juin 1915.

E. M., clubiste, Section «Béroche» du C.J.

Appel. - M. le Pasteur Frédéric de Rougemont, auteur du «Catalogue des Lépidoptères du Jura neuchâtelois» (Bull. Soc. neuch. des Sciences nat., Tomes XXIX et XXXI) prépare un supplément à son catalogue. Il recevrait avec reconnaissance toutes les communications qu'on pourrait lui faire sur les espèces non encore enregistrées et sur les espèces rares. Il offre en retour de déterminer les types inconnus ou douteux des collectionneurs qui lui communiqueraient leurs renseignements.

Appel. - Les lecteurs du «Rameau de Sapin» qui s'occupent d'entomologie et qui désireraient entrer en relations avec des collègues, soit pour chasser ensemble et se communiquer leurs observations, soit pour faire des échanges, sont invités à le faire savoir à la Rédaction du journal, qui en dressera la liste et la communiquera ensuite aux intéressés.